

Conditions d'inscriptions

Règlement intérieur

- Le règlement intérieur des installations sportives doit être impérativement respecté
- Les activités fonctionnent hors vacances scolaires et jours fériés
- **Nous sommes responsables des enfants aux horaires mentionnés dans ce document**

- Un équipement adapté est obligatoire : chaussures de sport, survêtement, short, casquette, coupe vent pour les activités en extérieur
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol
- Un justificatif sera exigé pour toute demande de remboursement

Horaires d'ouverture du Guichet Unique pour les inscriptions aux activités sportives municipales

Lundi et vendredi	8h - 12h	13h30 - 16h
Mardi, mercredi et jeudi	8h - 12h	13h30 - 17h

Pièces à fournir

- Justificatif de domicile
- Certificat médical
- Attestation d'assurance
- Avis d'imposition 2023

Tarifs

- Tarif annuel Gignacais de **50€ à 150€***
- Tarif annuel extérieurs **200€**
- Tarif trimestriel Gignacais
(uniquement si places disponibles de **20€ à 60€***)

*Tarifs calculés en fonction des revenus

Tél. : 04 42 77 00 06
guichet.unique@mairie-gignaclanerthe.fr

Saison
2023-2024

ACTIVITES SPORTIVES MUNICIPALES de 3 à 10 ans



dès le **20 septembre**

Tous les Mercredis

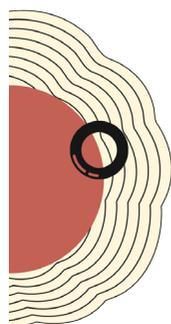
(hors vacances scolaires et jours fériés)

inscriptions au Guichet Unique
à partir du 21 août

Le service des sports de la DEJES propose des activités sportives diversifiées tout au long de l'année scolaire pour les enfants âgés de 3 à 10 ans. Ces activités sont encadrées par du personnel municipal qui, en fonction de l'âge des enfants, leur fait découvrir différentes disciplines sportives de manière ludique et attractive. Des initiations et des apprentissages utiles pour favoriser leur épanouissement et leur bien-être.



Les inscriptions s'effectuent tout au long de l'année (de préférence en début de trimestre) en fonction des places disponibles.



Activités sportives de découverte

Approche ludique des diverses familles d'activités sportives.
Motricité, habileté...

Pour les Maternelles Moyenne et petite section :
(enfants nés en 2019 et 2020)

Mercredi de 10h40 à 11h40
(démarrage des cours le 20 septembre pour les 2019
et le 27 septembre pour les 2020)
au Gymnase de la Viguière

Pour les Maternelles - Grande section :
(enfants nés en 2018)

Mercredi de 9h30 à 10h30
(démarrage des cours
à partir du 20 septembre 2023)
au Gymnase de la Viguière



Le rendez-vous est fixé au **gymnase de la Viguière**. En fonction du cycle d'activités les points de rendez-vous et de récupération des enfants peuvent être modifiés (*Complexe sportif G. Carnus*). Les parents seront informés au préalable.

Multi-activités

Pour les élémentaires 6/7 ans :
Mercredi 13h45/15h15 (2016-2017)

Période 1 : 20/09/2023 au 20/12/2023
Sports de raquettes (*tennis, badminton, tambourin*) - Thèque

Période 2 : 10/01/2024 au 27/03/2024
Sports de ballons (*basket, handball, jeux traditionnels de ballons*) - Torball et sensibilisation au handicap

Période 3 : 03/04/2024 au 26/06/2024
Hockey - Frisbee (*JOVI, Disc Golf*) - Sport de Glisse (*Roller, Trottinette, vélo*) - Tir à l'arc

Pour les élémentaires 8/10 ans :
Mercredi 15h15/16h45
(2013-2014-2015)

Période 1 :
20/09/2023 au 20/12/2023
Sports de raquettes (*tennis, badminton, tambourin*) - Thèque

Période 2 :
10/01/2024 au 27/03/2023
Sports de ballons (*basket, handball, jeux traditionnels de ballons*) - Torball et sensibilisation au handicap

Période 3 :
03/04/2024 au 26/06/2024
Hockey - Frisbee (*JOVI, Disc Golf*) - Sport de Glisse (*Roller, Trottinette, vélo*) - Tir à l'arc

